

LECTOURE

Gers

Site Patrimonial Remarquable

PSMV

Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

Pièce n°5 - Annexes
au titre du code de l'urbanisme

Arrêté le :



DRAC Occitanie
Ministère de la culture
TOULOUSE

Ville de LECTOURE

**Communauté de communes
de la Lomagne Gersoise**

Atelier Lavigne
Mandataire
Architecture et Patrimoines
Architectes associés SARL
PAU

Hadès
Bureau d'Investigations
Archéologiques
BALMA

Catherine Roi
Architecte, Paysagiste
BAGES

Véronique Germain-Morel
Avocat
Barreau de MARSEILLE

EUGEE
Environnementaliste
BORDEAUX



DRAC Occitanie
Ministère de la culture
TOULOUSE



Ville de LECTOURE



Communauté de communes de la
Lomagne Gersoise



Atelier Lavigne
Architecture et
Patrimoines
Architectes associés SARL
PAU



Hadès
Bureau
d'Investigations
Archéologiques
BALMA



Catherine Roi
Architecte, Paysagiste
BAGES



Véronique
Germain-Morel
Avocat
Barreau de
MARSEILLE



EUGEE
Environnementaliste
BORDEAUX

SOMMAIRE

- **INTRODUCTION**

- **ANNEXE 1 – LISTE DES SERVITUDES D’UTILITE PUBLIQUE (SUP) RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE**
 - 1. **Patrimoine culturel**
 - a) Monuments historiques et sites patrimoniaux remarquables
 - b) Monuments naturels et sites

- **ANNEXE 2 – ZONE TAMPON**
 - 1. **Périmètre de la zone tampon du bien inscrit au patrimoine mondial au titre des « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle » du tronçon Lectoure-Condom**

- **ANNEXE 3 – LISTE DES SUP RELATIVES A L’UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS**
 - 1. **Energie**
 - a) Electricité
 - b) Gaz
 - 2. **Canalisations**
 - a) Eaux et assainissement
 - 3. **Communications**
 - a) Cours d’eau
 - b) Réseau routier
 - c) Circulation aérienne
 - d) Communications électroniques

- **ANNEXE 4 – LISTE DES SUP RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE PUBLIQUES**
 - 1. **Salubrité publique**
 - 1. Classement sonore des infrastructures terrestres
 - **2. Sécurité publique**
 - a) Plan de Prévention des Risques d’Inondation (PPRI)
 - b) Plan National de Prévention du Risque Sismique (PNRS)
 - c) Mouvements de terrain
 - d) Géologie et risques liés

- **ANNEXE 5 – LISTE DES SITES ARCHEOLOGIQUES**
 - 1. **Zones de présomption de prescription archéologique – réglementaire**

- **ANNEXE 6 – LISTE DES ZONES DE CONSERVATION OU D’INTERET ENVIRONNEMENTAL**
 - 1. **Natura 2000**
 - 2. **ZNIEFF**

INTRODUCTION

Les annexes récolent des dispositions, prescriptions et servitudes concernant l'occupation et l'utilisation du sol en Site Patrimonial Remarquable doté d'un PSMV

Le dossier réglementaire du PSMV de Lectoure regroupe les annexes réglementaires au titre du Code de l'Urbanisme suivantes :

- Les servitudes d'utilité publique
- La zone tampon du bien inscrit au patrimoine mondial au titre des « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle » du tronçon Lectoure-Condom
- Les sites archéologiques
- Les zones de conservation ou d'intérêt environnemental

1. Patrimoine culturel

a) Monuments historiques et sites patrimoniaux remarquables

AC 1 – Immeubles ou parties d'immeubles protégés au titre des **Monuments Historiques – Servitude de protection des abords des monuments historiques**

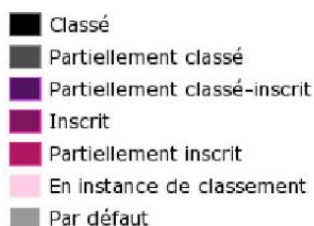
Service responsable :

UDAP du Gers, architecte des bâtiments de France, 2 bis impasse Cambon, Auch:

- Tour du bourreau, (ISMH, 23 avril 1947)
- Chapelle des Carmélites, chapelle en totalité, (ISMH, 9 mai 1996)
- Château des Comtes d'Armagnac et ancien hôpital de Lectoure, Château en partie, hôpital en partie, sols en partie, ISMH, 22 août 2016
- Vestiges de l'église de l'ancien couvent des Cordeliers et de l'ancienne Maison d'arrêt de Lectoure, vestiges de l'église de l'ancien couvent des Cordeliers et de l'ancienne Maison d'arrêt de Lectoure, ISMH, 26 mai 1999
- Eglise Saint-Gervais, (CLMH en totalité, 31 octobre 1912)
- Partie Instrumentale de l'Orgue de l'Eglise Saint-Gervais et Saint Protais, hors éléments dus à sa restauration de 1973 (CLMH, 12 mai 1978)
- Ensemble Episcopal de Lectoure ; Bâtiment de l'évêché, occupé par l'hôtel de ville et le musée, en totalité Bâtiment des dépendances (anciennes écuries), occupé par l'Office du tourisme. Sol de la cour d'honneur, le fossé, le pont. L'ensemble des jardins et de leurs murs de soutènement, ainsi que les terrains d'assiette, à l'exclusion des bassins et du bâtiment de la piscine municipale. (ISMH, 22 août 2016)
- Hôtel de Bastard-Castaing ; Parties de l'Hôtel de Bastard Castaing, le portail d'entrée sur rue, les façades et les toitures de l'hôtel et ses communs, la terrasse et le jardin, le hall d'entrée et l'escalier avec sa cage, les six pièces du Rez de Chaussée avec leurs décors de gypserie, (ISMH, 8 octobre 1984)
- Salles voutées, 41 Rue Nationale, salles voutées avec peintures situées en partie supérieure, (ISMH, 6 octobre 1959)

HORS PERIMETRE du PSMV

- Monument aux Morts en totalité, (ISMH, 18 octobre 2018)
- Ancienne tannerie royale, partiellement inscrit, (ISMH, 22 juin 2006 et 13 septembre)



Carte des MH, Atlas des Patrimoines – Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des patrimoines

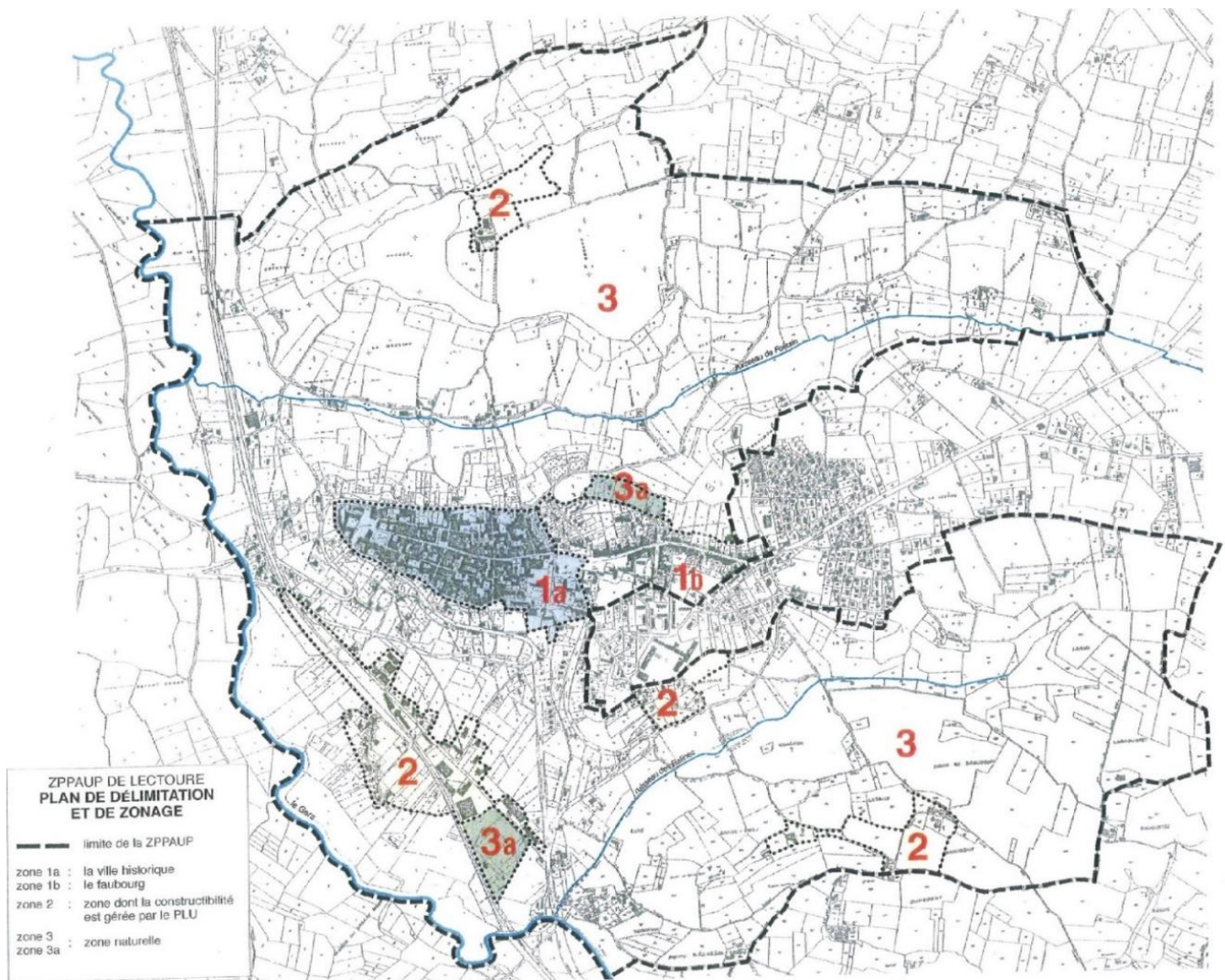
1. Patrimoine culturel

a) Monuments historiques et sites patrimoniaux remarquables

[AC 1 – Site patrimonial Remarquable de Lectoure \(PSMV et ZPPAUP\)](#)

Service responsable :

UDAP du Gers, architecte des bâtiments de France, 2 bis impasse Cambon, Auch



Carte du SPR géré par le PSMV et la ZPPAUP

ANNEXE 1 – Liste des servitudes d'utilité publique relatives à la conservation du patrimoine

1. Patrimoine culturel

b) Monuments naturels et sites

AC 2 – Servitude de protection des sites et des monuments naturels

Services responsables :

UDAP du Gers, architecte des bâtiments de France, 2 bis impasse Cambon, Auch:

DREAL Occitanie, Cité administrative Bât. G, 1 rue de la cité administrative CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9

Site classé :

- Promenade du Bastion , (classement par arrêté ministériel en date du 20 août 1932)

Site inscrit :

- Centre ancien de Lectoure , (arrêté ministériel en date du 23 novembre 1981)

Site classé ou inscrit de la région Occitanie

- Classé
- Inscrit



Carte des sites classés, Atlas des Patrimoines – Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des patrimoines

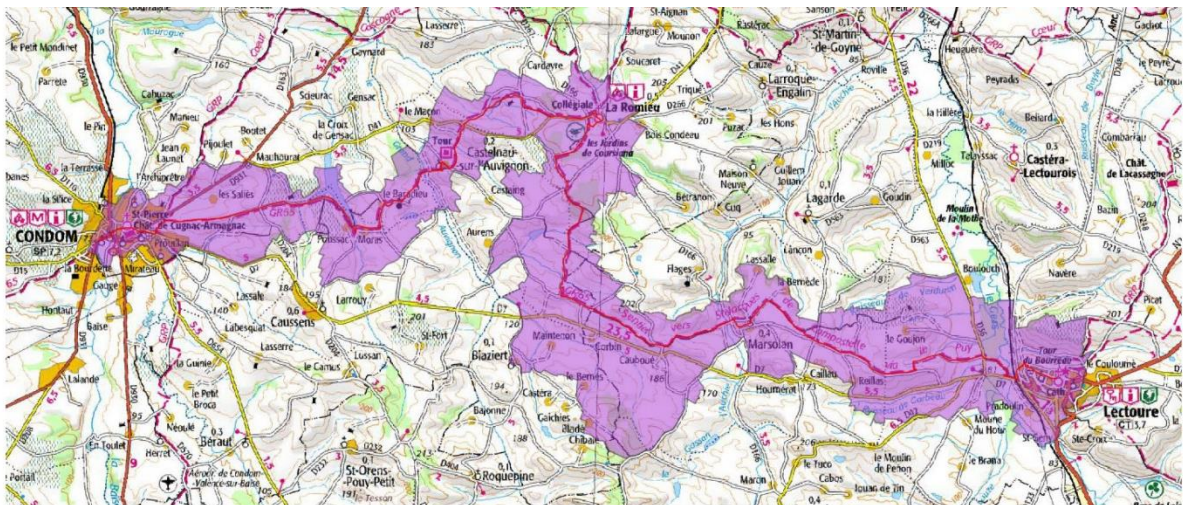
ANNEXE 2 – Périmètre de la zone tampon du bien inscrit au patrimoine mondial au titre des « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle » du tronçon Lectoure-Condom

1. Périmètre de la zone tampon

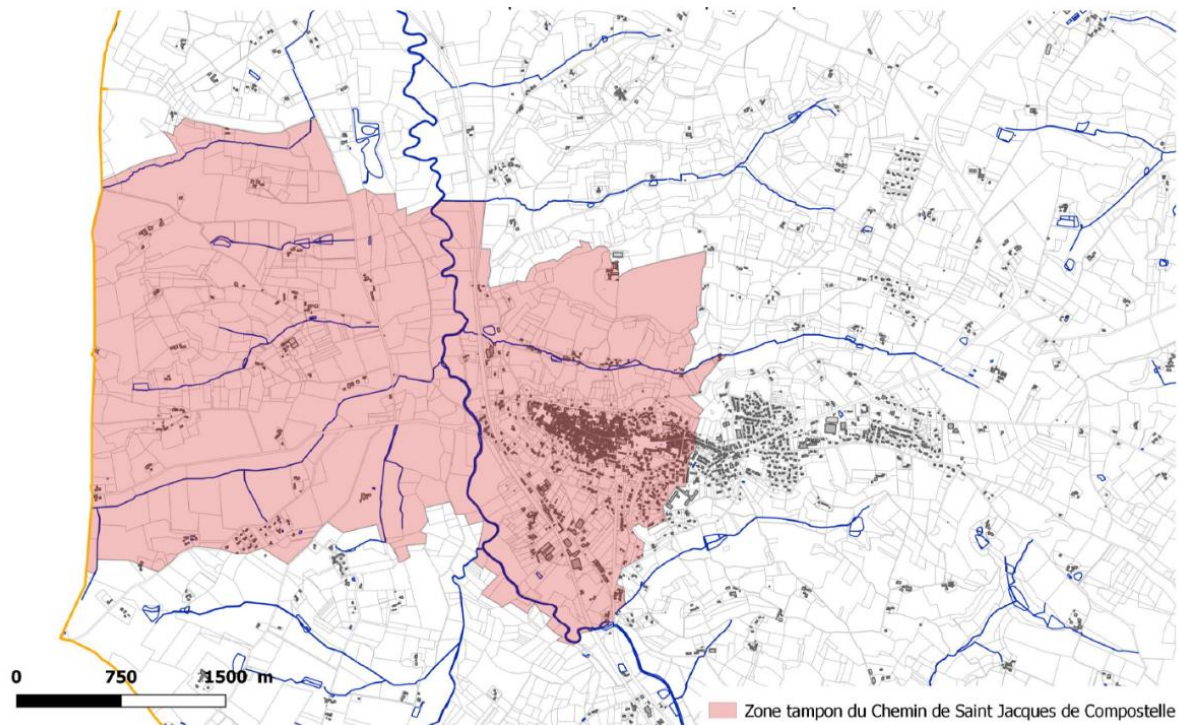
Services responsables :

UNESCO Patrimoine Mondial

Direction générale des patrimoines , sous direction des monuments historiques et des espaces protégés.



Carte extraite du CCTP CADRAGE ET ETABLISSEMENT DES CAHIERS DE GESTION LOCAUX DES 7 TRONÇONS DE SENTIER ET DE LEUR ZONE TAMPON, ELEMENTS DU BIEN « CHEMINS DE SAINT-JACQUES-DECOMPOSTELLE EN FRANCE » INSCRIT PAR L'UNESCO SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

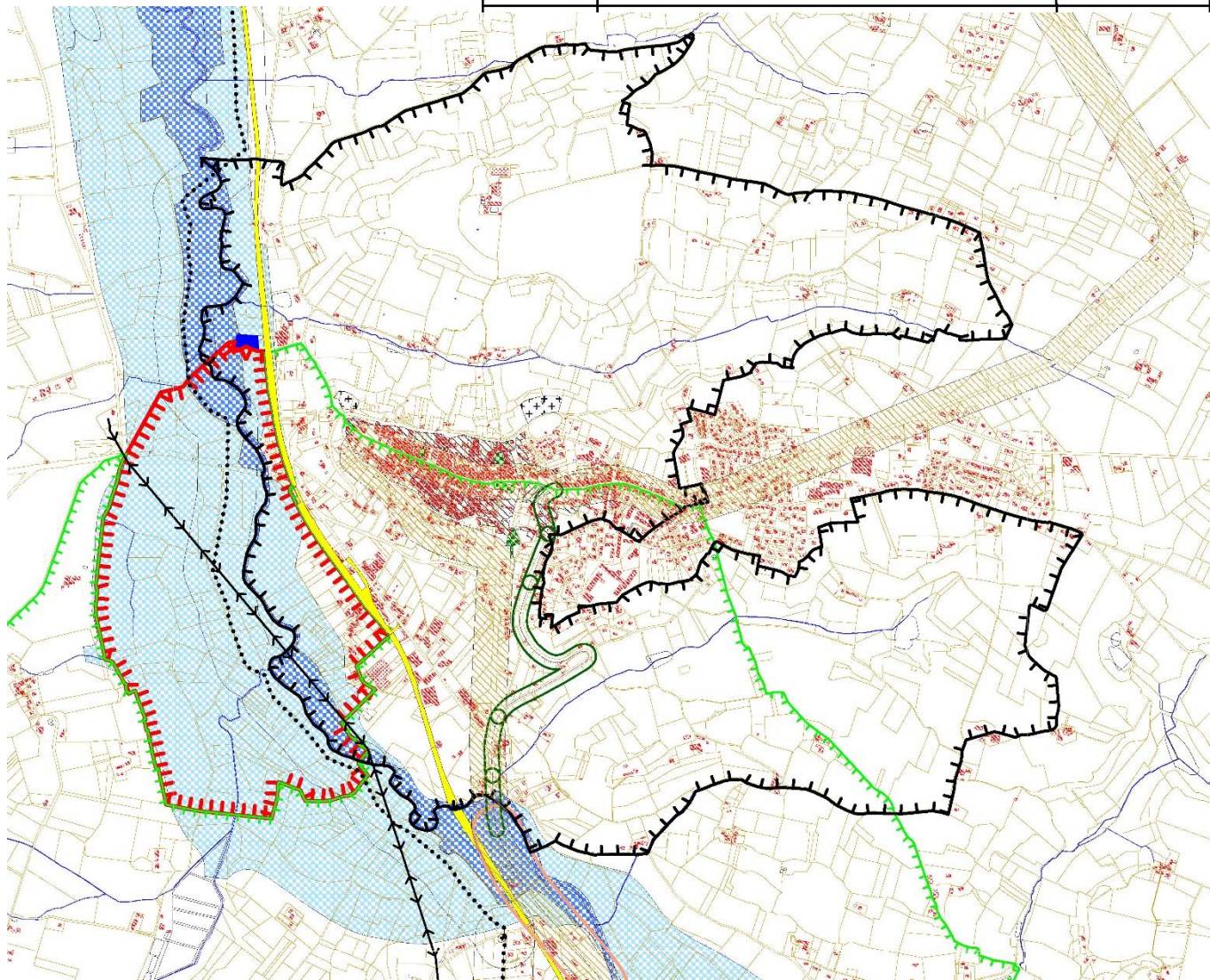


Carte de la zone tampon sur la commune de Lectoure

ANNEXE 3 – Liste des SUP relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

1. Energie
- a) Electricité
 - b) Gaz

13	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz	
14	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	



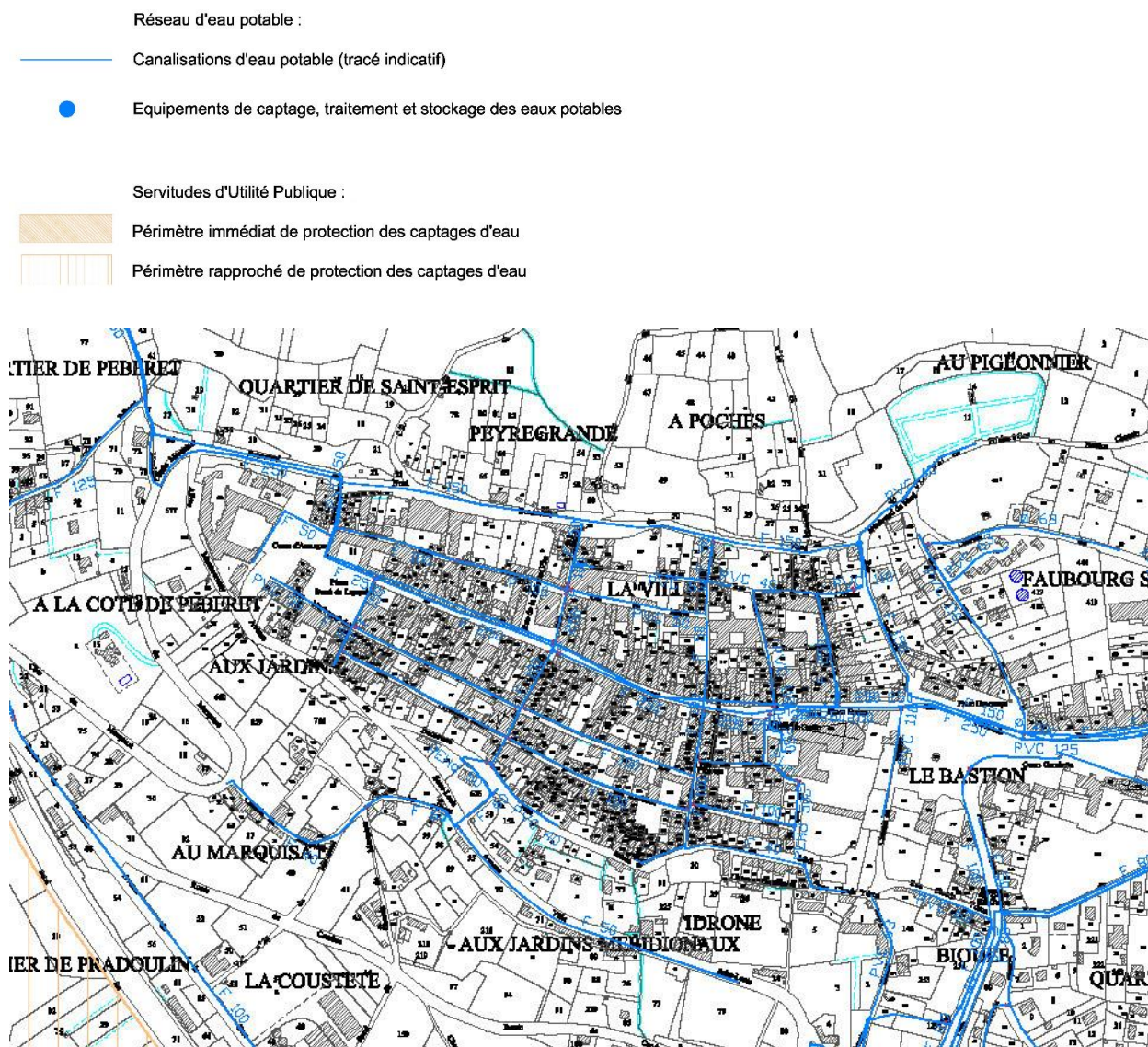
Extrait de la carte des servitudes publiques Direction départementale des Territoires du Gers, porter à connaissance PLU source Géoportail-urbanisme

ANNEXE 3 – Liste des SUP relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

2. Canalisations

a) Eaux et Assainissement

Réseau Eau potable



Extrait de la carte des Annexes sanitaires Réseau d'eau potable Réalisation URBASCOPE, porter à connaissance
PLU source Géoportail-urbanisme

2. Canalisations

a) Eaux et Assainissement

Réseau d'assainissement

Réseau d'assainissement :

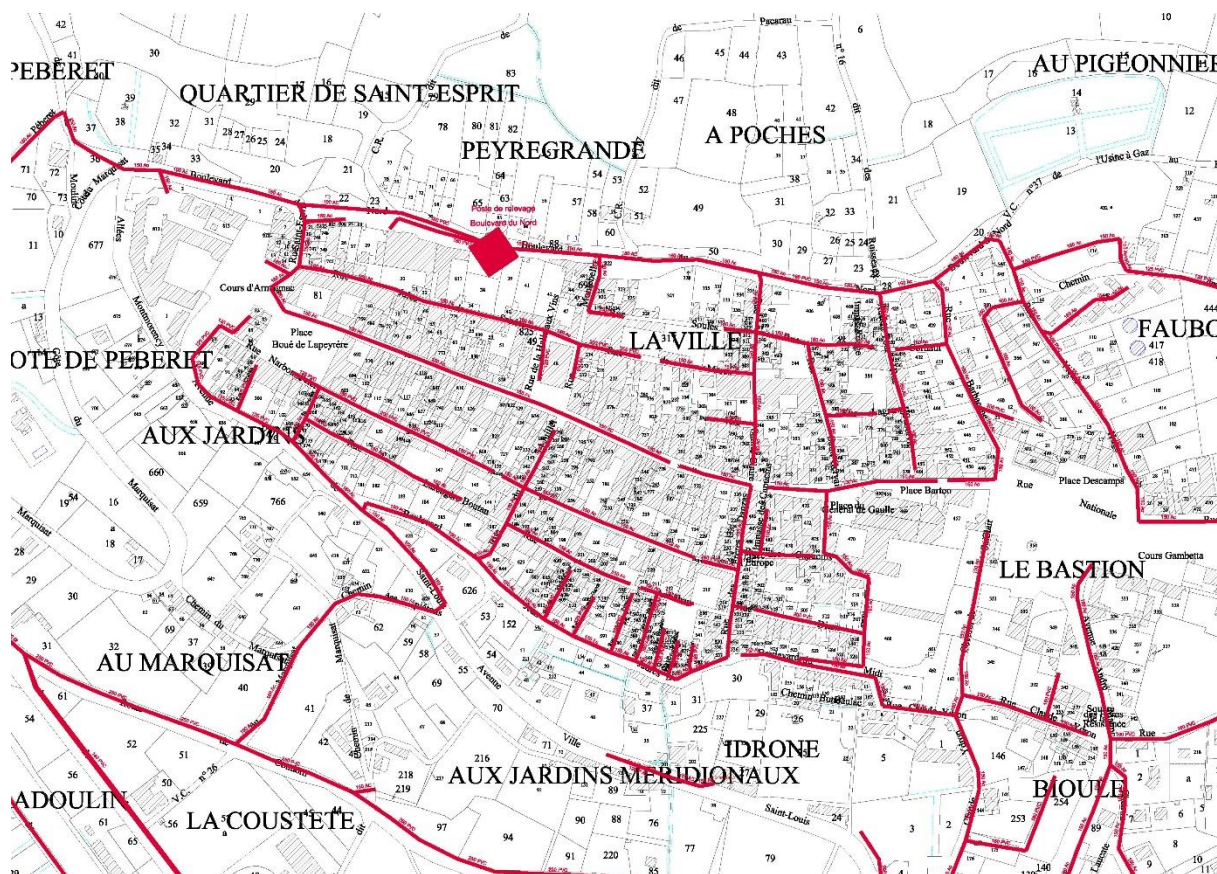
Canalisations d'assainissement collectif (tracé indicatif)



Station d'épuration



Poste de relevage



Extrait de la carte des Annexes sanitaires Réseau d'assainissement Réalisation URBASCOPE, porter à connaissance PLU source Géoportail-urbanisme

3. Communications

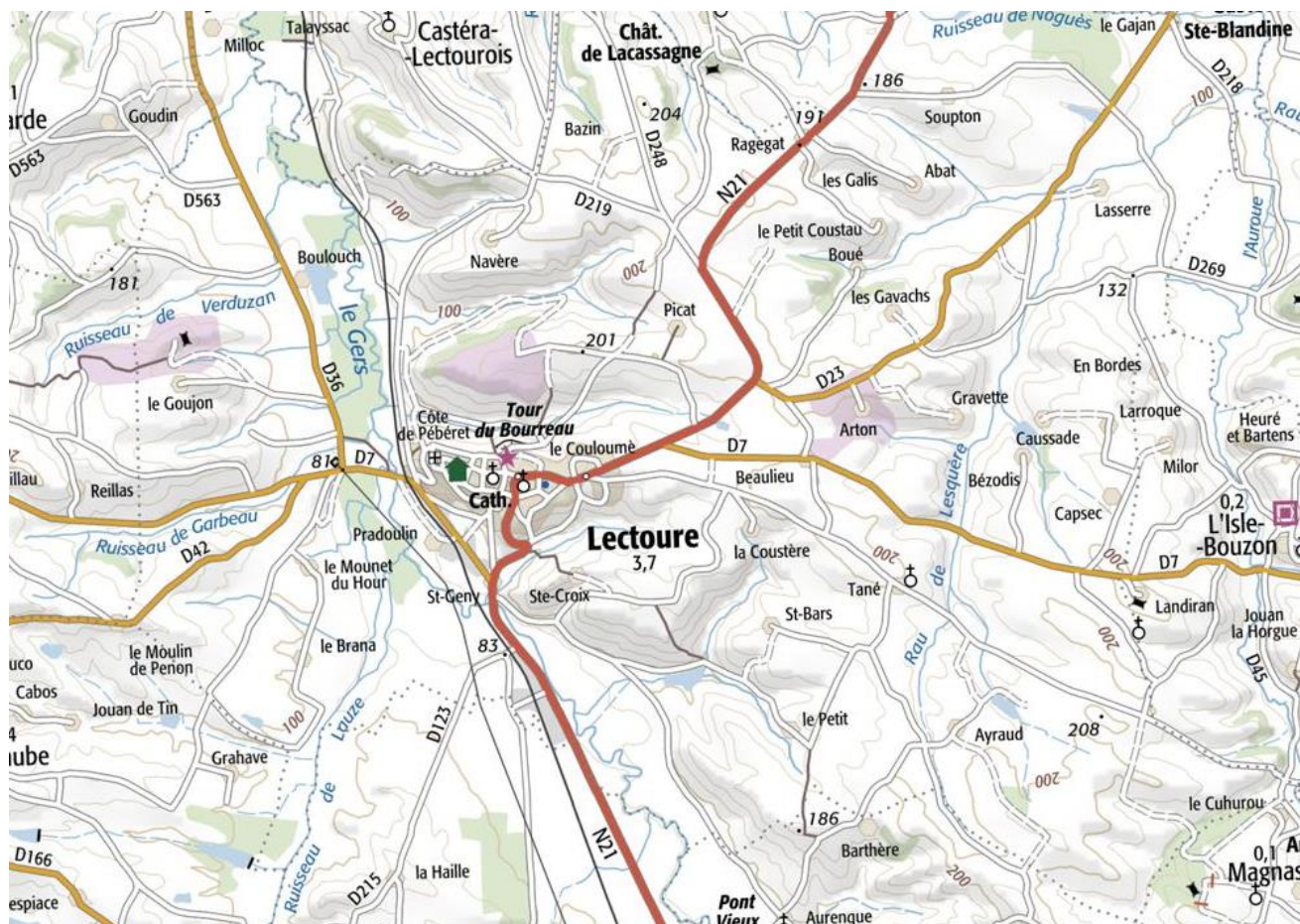
a) Cours d'eau



Réseau hydrographique aux abords de la cité de Lectoure

3. Communications

b) Réseau routier



Inscription de Lectoure dans le réseau routier – source: géoportail.fr

3. Communications

c) Circulation aérienne

La servitude de type T7 est soumise à autorisation pour les hauteurs supérieures à 50m (100m en agglomération). Elle est gérée par la DGAC. Elle concerne l'ensemble de la commune.

d) Communications électroniques (NON COMMUNIQUE)

ANNEXE 4 – Liste des SUP relatives à la salubrité et à la sécurité publiques

1. Salubrité publique

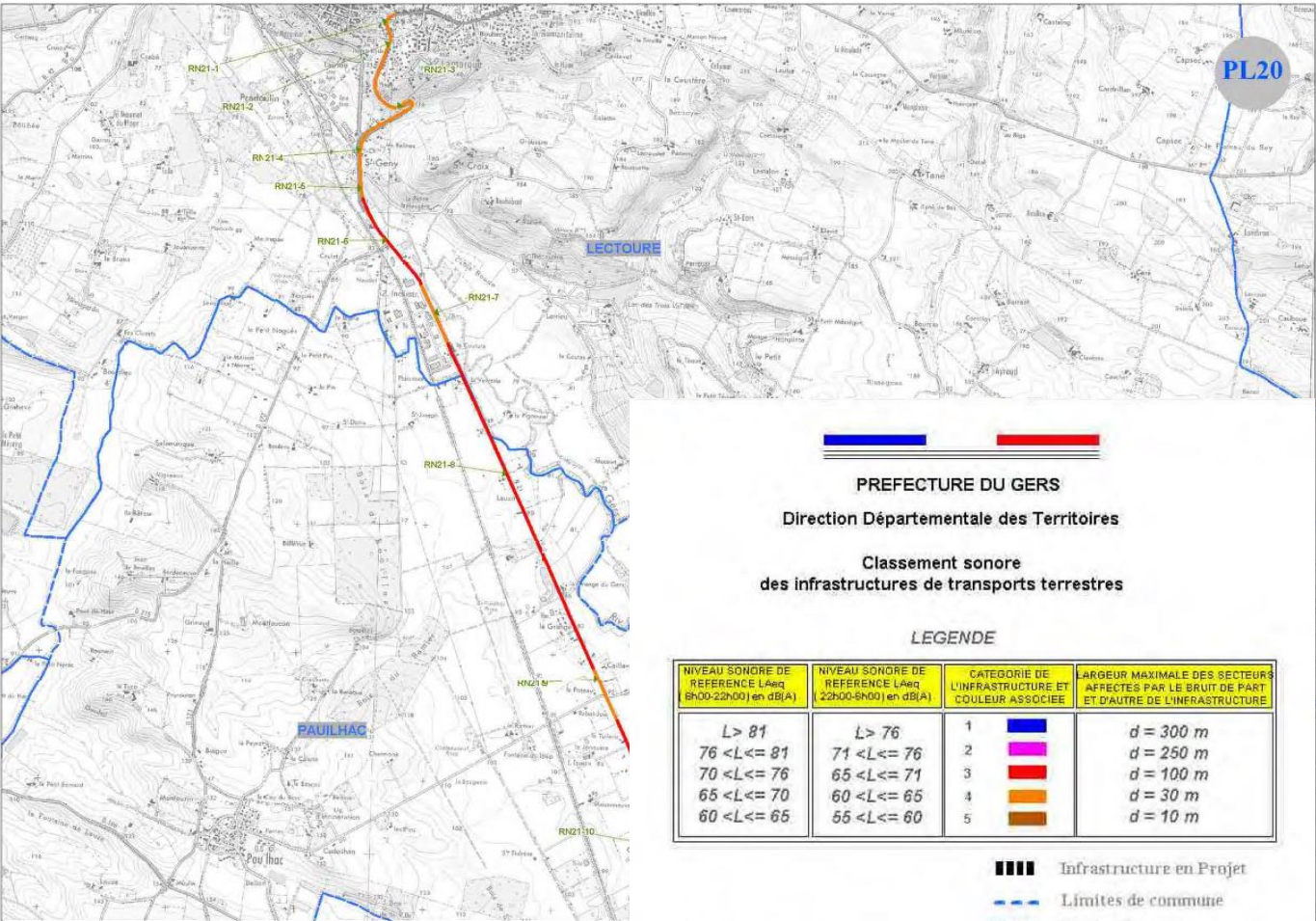
a) Classement sonore des infrastructures de transports terrestres

Service responsable :

DREAL Occitanie, Cité administrative Bât. G, 1 rue de la cité administrative CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9

Arrêté préfectoral du 21 novembre 2011 approuvant la modification du classement sonore des infrastructures terrestres de transport

Carte des bruits des infrastructures routières et autoroutières – Secteurs affectés arrêtés en application de l'article L571-10 du Code de l'Environnement – Décret du 24 mars 2006



Classement sonore des infrastructure de transports terrestre, Porter à connaissance du PLU

ANNEXE 4– Liste des SUP relatives à la salubrité et à la sécurité publiques

1. Sécurité publique

a) Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)

Approuvé par Arrêté préfectoral du 5 juillet 2017. Il s'applique au lit mineur du Gers.

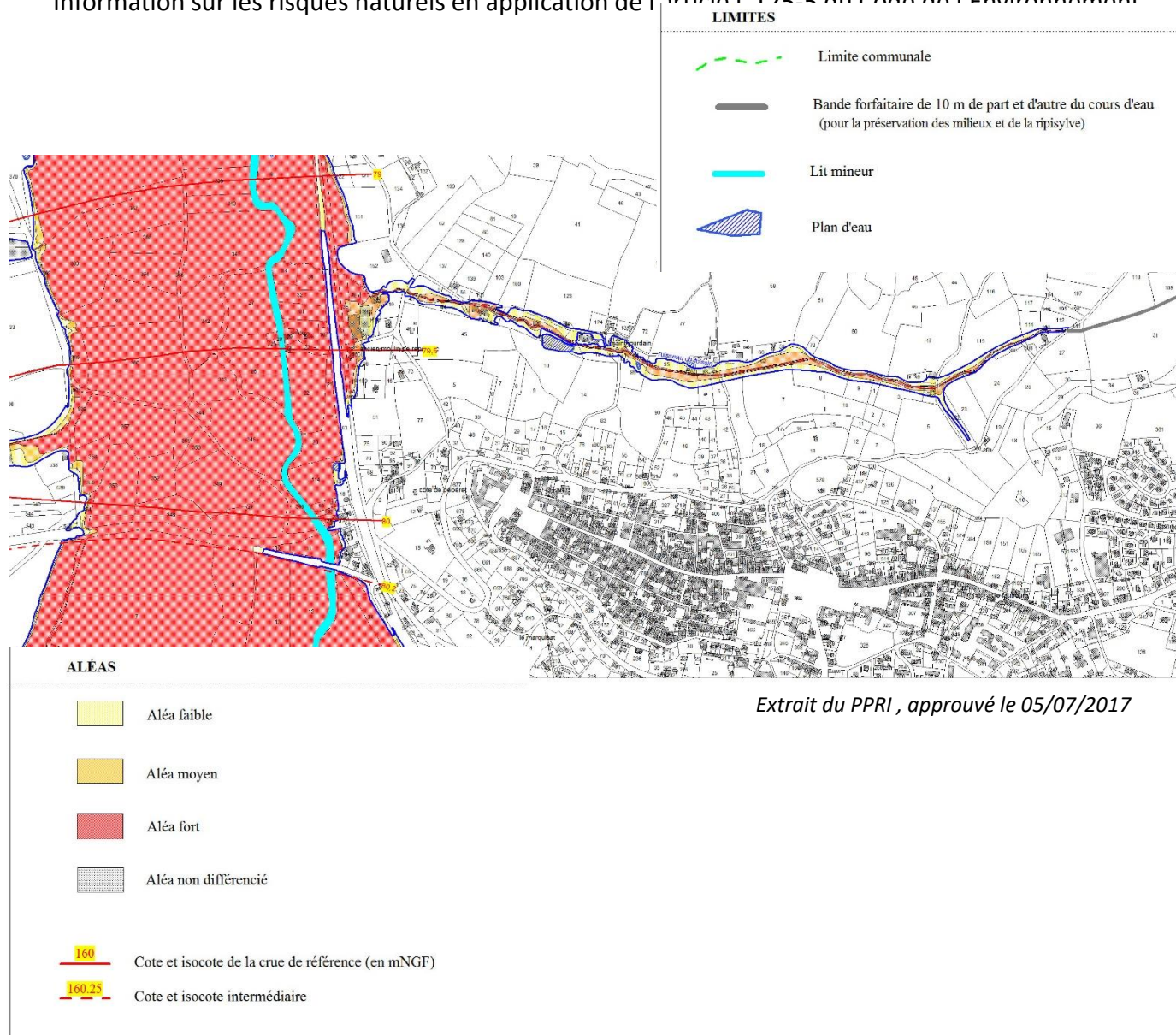
La commune n'est pas localisée dans un territoire à risque important d'inondation (TRI) par contre elle est soumise à un PPRI inondation (qui ne concerne pas directement le centre historique).

Le site n'est pas exposé aux inondations et au phénomène de remontée de nappe.

Service responsable :

Bureau Prévention des Risque et Environnement, Direction départementale de l'Équipement,
19 place du Foirail 32 007 AUCH

Information sur les risques naturels en application de l'article L. 125.5 du Code de l'Environnement



ANNEXE 4 – Liste des SUP relatives à la salubrité et à la sécurité publiques

1. Sécurité publique

b) Plan National de Prévention du Risque Sismique (PNRS)

Service responsable :

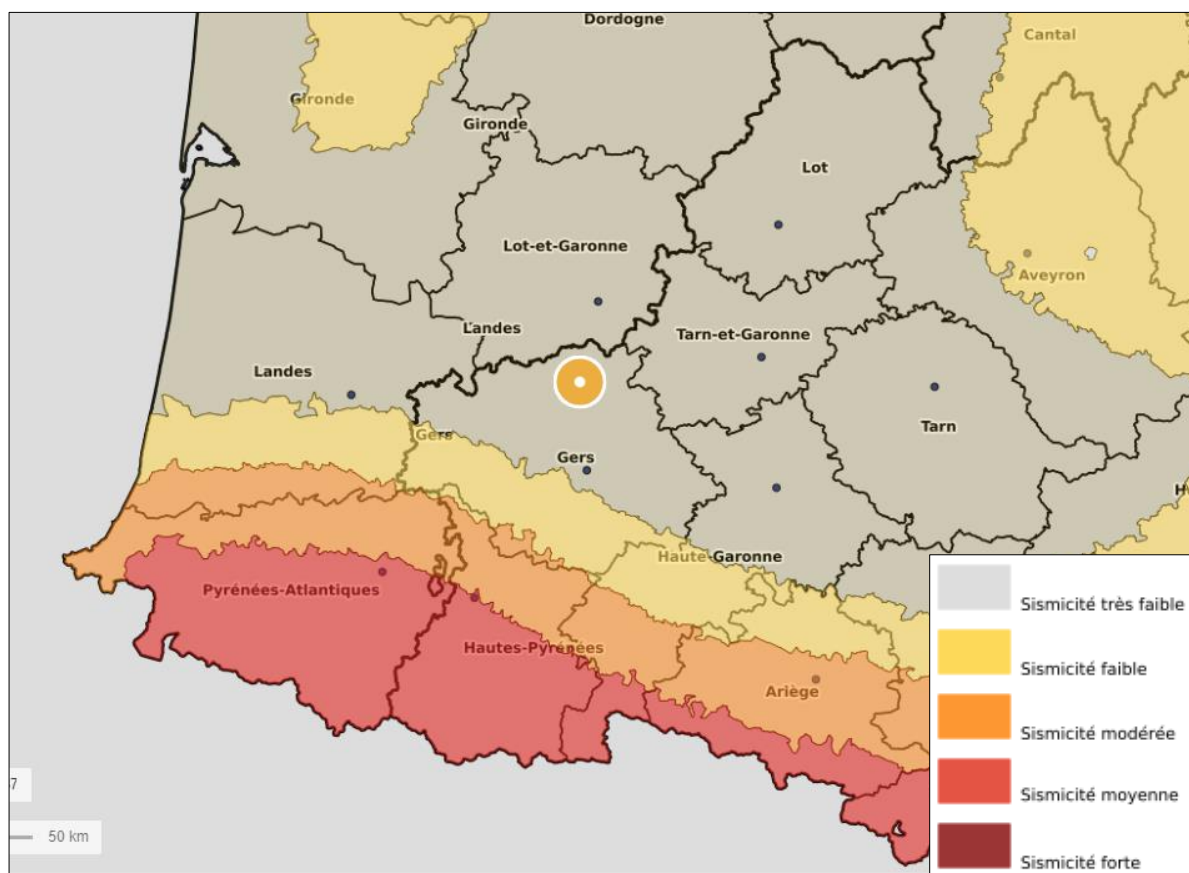
DREAL Occitanie, Cité administrative Bât. G, 1 rue de la cité administrative CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9

Information sur les risques sismiques en application de l'article L 125-2 du Code de l'Environnement
Un seul mouvement de terrain a été recensé. L'éboulement localisé au nord-ouest du centre historique (en jaune) a eu lieu en octobre 1996. La cause de cette chute de blocs est naturelle et est issue de l'érosion et de la pluie. Aucune mine ou carrière souterraine n'est connue sous le site, mais trois cavités naturelles sont répertoriées.

La commune est en zone de très faible sismicité.

Il n'est pas concerné par les feux de forêt.

Par ailleurs il n'y a pas d'installation classée pour la protection de l'environnement sur le site.



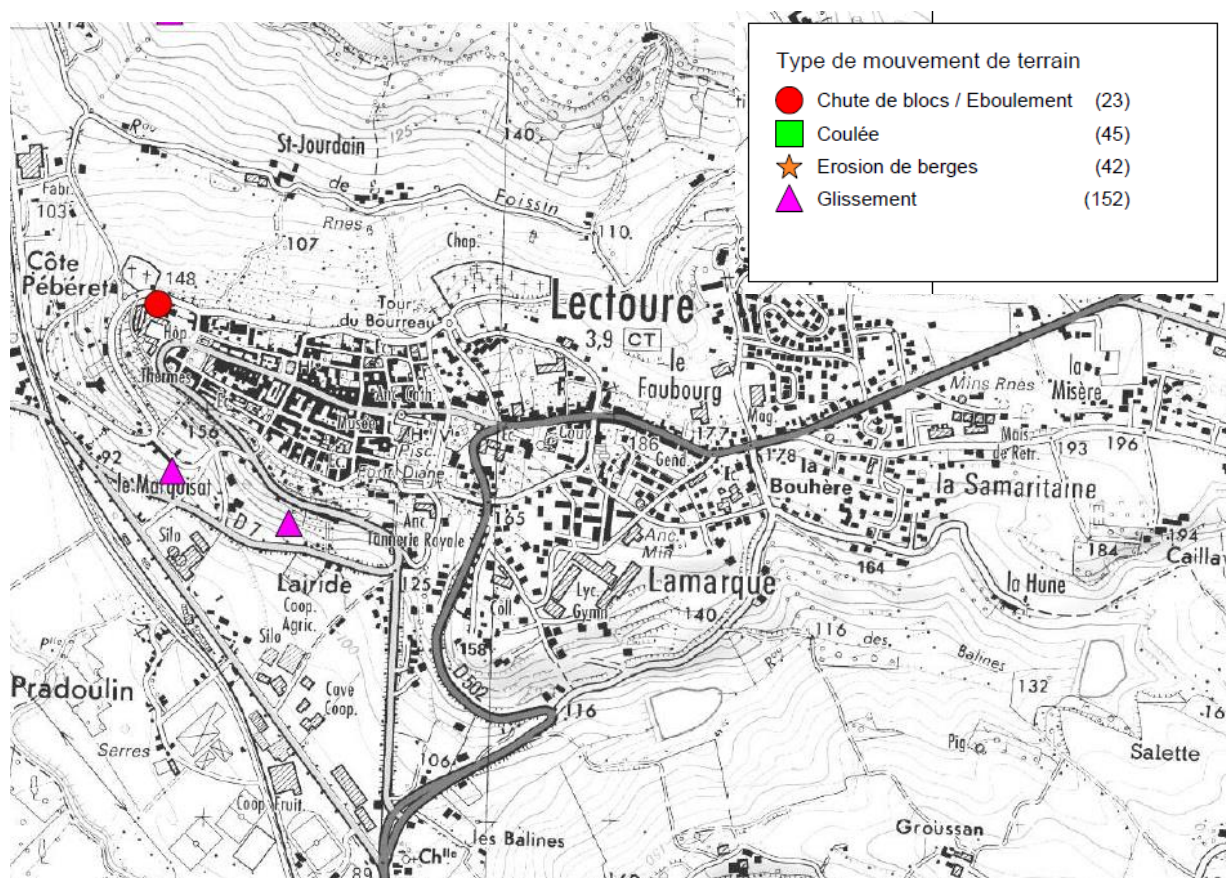
Risque sismique (source : Géoportail)

1. Sécurité publique

c) Mouvements de terrain

Plusieurs mouvements de terrain (glissement, éboulement, coulée, effondrement, érosion des berges) ont été enregistrés à Lectoure, hors du PSMV, dont trois sur les pentes de la ville haute, un éboulement et deux glissements.

Mouvements de terrain



Carte des mouvements de terrain

1. Sécurité publique

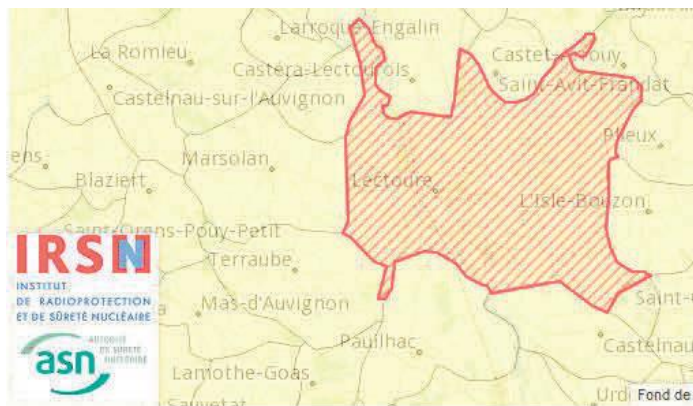
d) Géologie et risques liés



Retrait/gonflement des argiles (Source :Géorisques)

Retraits et gonflements d'argile

À l'exception d'une bande étroite en aléa nul, située à l'est et au sommet de la colline, le site est localisé sur une zone sensible aux aléas forts de retrait et gonflement d'argile. En cas de sécheresse importante, des désordres au niveau des constructions peuvent se manifester en raison des différences de teneurs en eau au droit des façades.



Exposition au radon (source : IRSN)

Exposition aux remontées de radon

La commune dans son ensemble est classée en Risque moyen (niveau 2) quant à l'exposition aux remontées de radon.

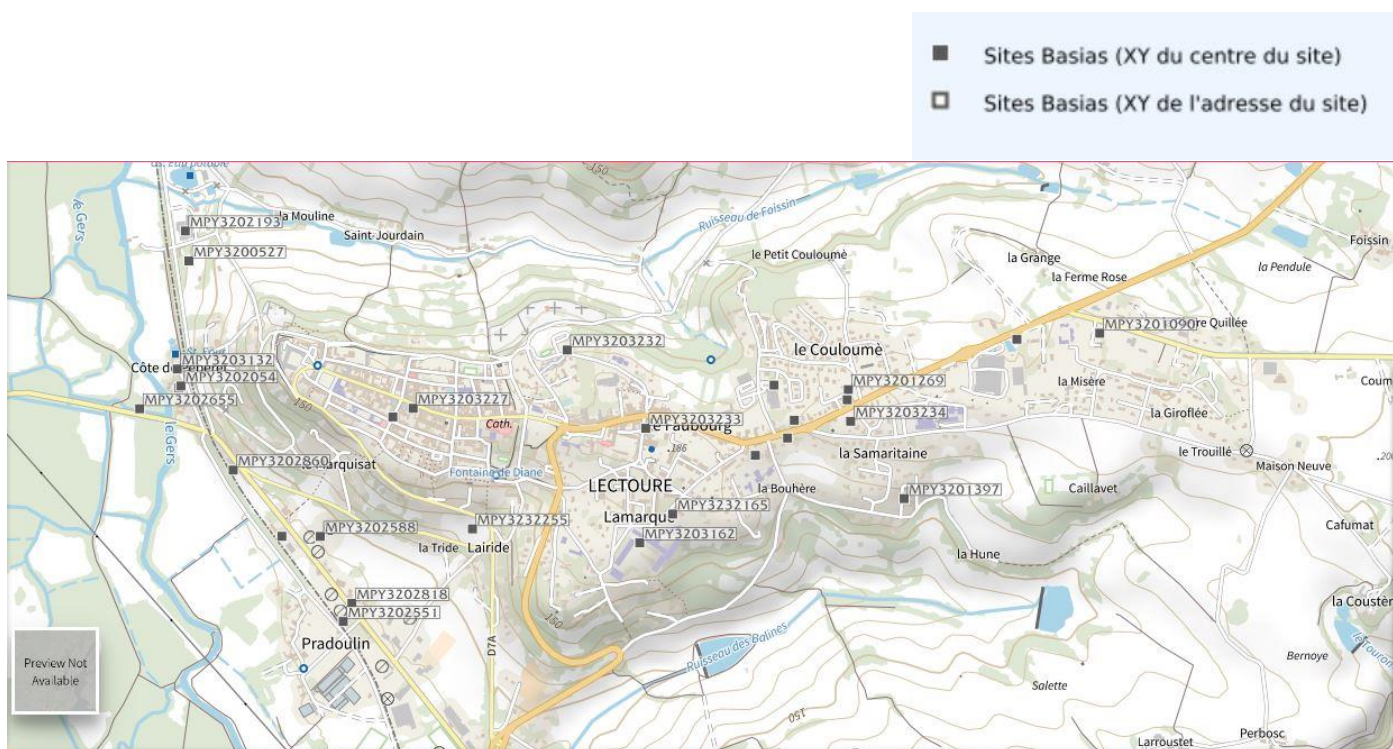
ANNEXE 3 – Liste des SUP relatives à la salubrité et à la sécurité publique

1. Sécurité publique

e) Anciens sites industriels et activités de services BASIAS

Il existe 46 anciens sites industriels recensés dans la commune
Tous les établissements ont cessé leur activité.

Aucun site n'est recensé comme pollué ou potentiellement pollué



Les anciens sites industriels et activités de services (Basias) source Géorisques

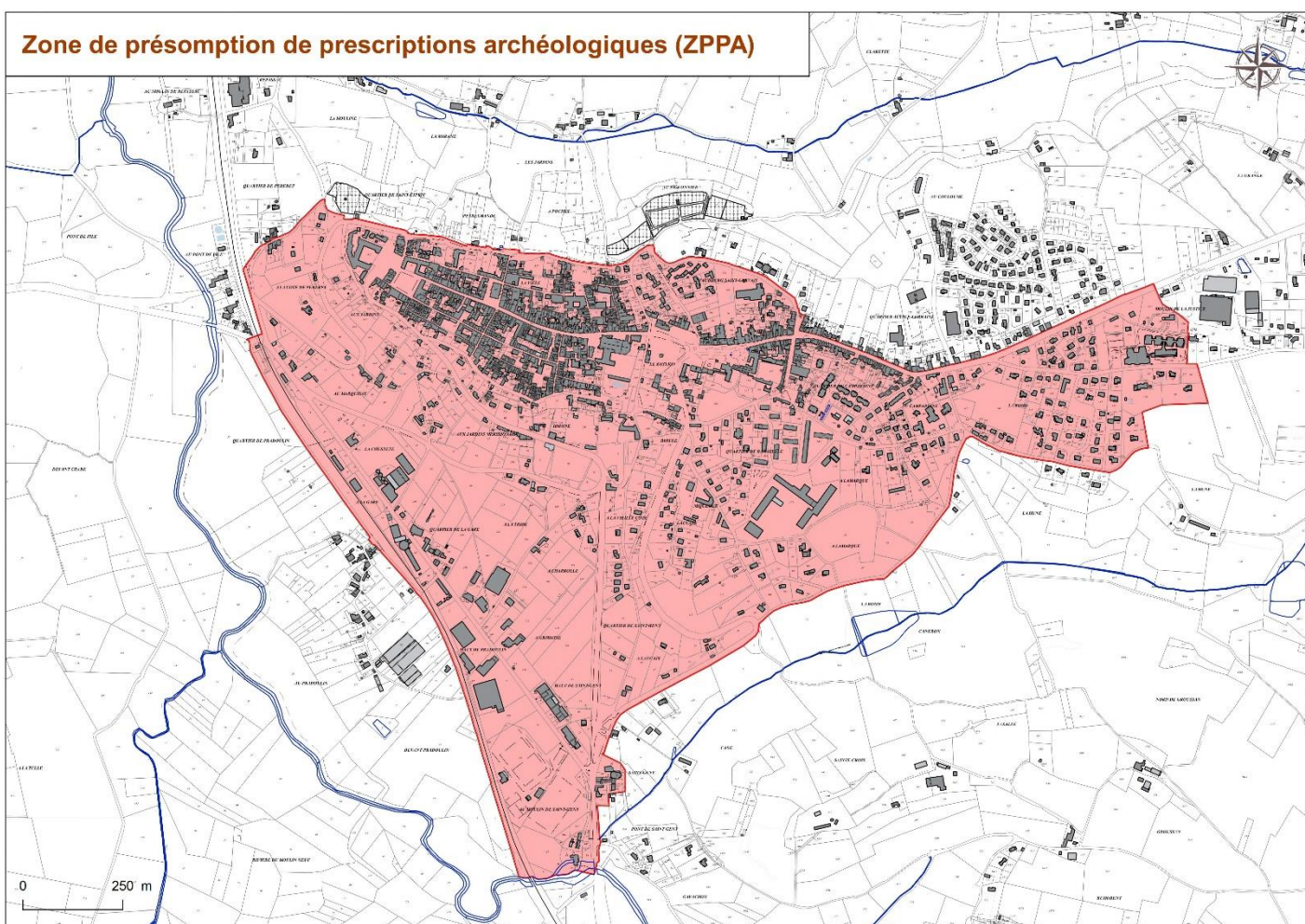
ANNEXE 4 – Liste des sites archéologiques

1. Zones de présomption de prescription archéologiques - réglementaire

Service responsable :

Service Régional de l'Archéologie, Drac Occitanie, Hôtel Saint-Jean, 32 rue de la Dalbade
BP811, 31080 Toulouse Cedex 6

Les zones de présomptions de prescriptions archéologiques sont des zones « dans lesquelles les opérations d'aménagement affectant le sous-sol sont présumées faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à leur réalisation (code du Patrimoine, livre V, Titre II, Art. L. 522.5). Les 'zones de présomptions de prescriptions archéologiques' définissent des seuils d'emprise au sol au-dessus desquels les travaux sont susceptibles de faire l'objet de prescriptions archéologiques préalables (décret n°2004-490 du 3 janvier, art. 4). »



Carte des zones de présomption de prescription archéologique, Annexe 05 du PLU

1. Sites Natura 2000

Service responsable :

DREAL Occitanie, Cité administrative Bât. G, 1 rue de la cité administrative CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9

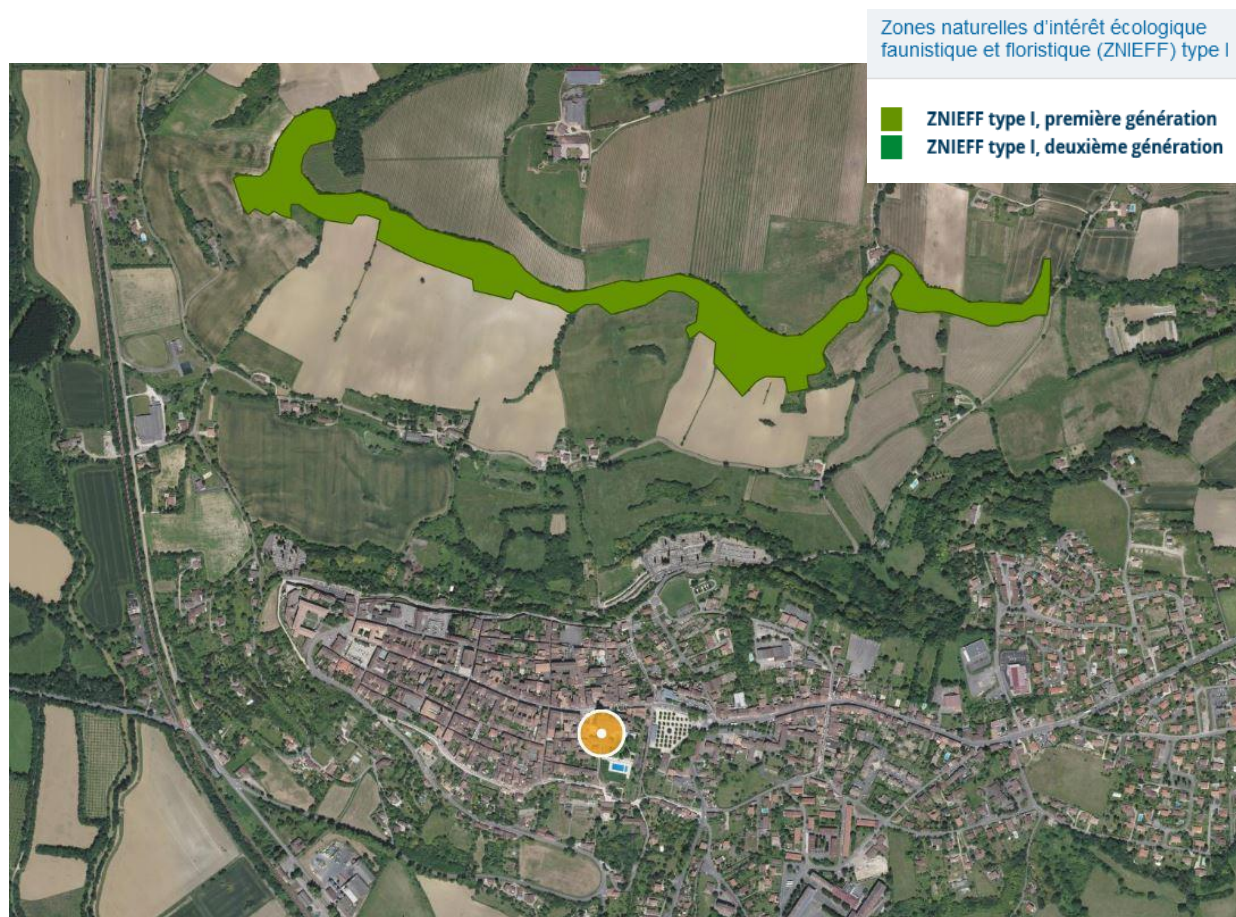
La commune de Lectoure n'est pas incluse dans un site NATURA 2000

2. ZNIEFF

Service responsable :

DREAL Occitanie, Cité administrative Bât. G, 1 rue de la cité administrative CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9

Une ZNIEFF de type 1 (Rebords sud des plateaux de Baquè et de Mourenayre) se situe au nord du PSMV mais reste en dehors de celui-ci



Carte des ZNIEFF type 1, Géoportail, IGN, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation